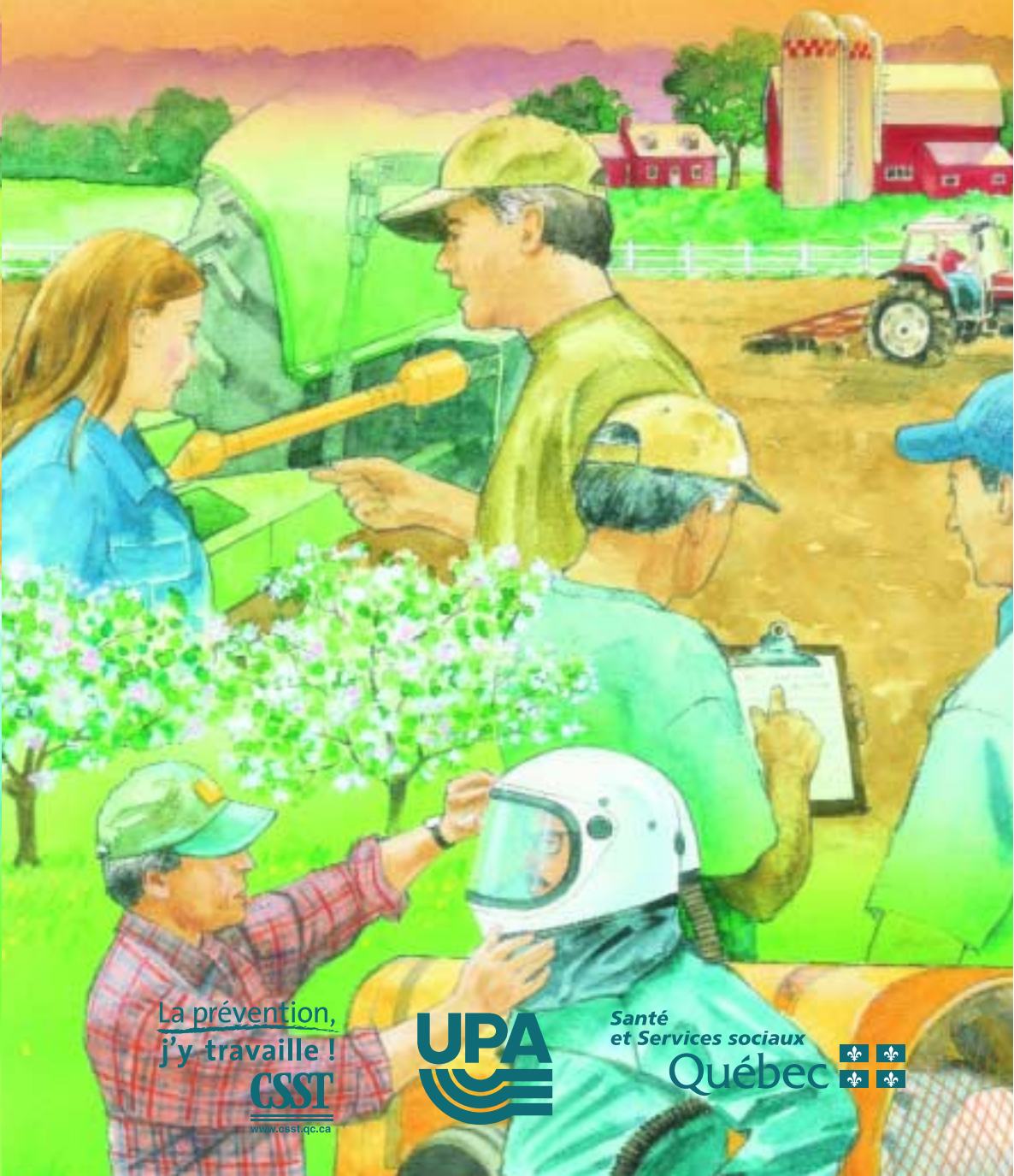




Ma main-d'œuvre, c'est mon affaire !

Formation en santé et sécurité du travail



La prévention,
j'y travaille !

CSST
www.csst.qc.ca

UPA

Santé
et Services sociaux

Québec



Ma main-d'œuvre, c'est mon affaire !

Formation en santé et sécurité du travail

Rédaction
Claude Cloutier

Recherche et validation
Guylaine Tremblay, Nicole Pageot, Bernard Paquet, François Fontaine, André Éthier, CSST
Benoît Gingras, ministère de la Santé et des Services sociaux
Lucie Lacasse et Denis Bilodeau, Union des producteurs agricoles
Jean-Guy Fortin, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière

Révision linguistique
Claudette Lefebvre, Fanny Provençal, CSST

Illustrations
Ronald DuRepos

Édition électronique
Nancy Dubé, CSST

Réalisation
Direction des communications, CSST
Manon Gravel, chargée de projet

Suivi, impression et distribution
Lise Tremblay, CSST

© Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2003
ISBN 2-550-40328-2

Table des matières

	PAGE
Introduction	4
Les accidents du travail dans le secteur de l'agriculture	5
Des coûts et des conséquences pour tout le monde	6
Tableau des impacts humains et financiers d'un accident du travail	7
La formation de la main-d'œuvre en santé et en sécurité du travail : un rouage essentiel de la gestion d'une entreprise agricole	8
La formation en santé et en sécurité du travail : un premier pas vers la prévention	9
Première étape	
Sensibilisation aux dangers présents à la ferme	9
Deuxième étape	
Formation et information sur les méthodes de travail sécuritaires	10
L'épandage de fumier : où sont les dangers ?	11
Troisième étape	
Supervision continue de la main-d'œuvre	12
Modèle de fiche de prévention	13
La formation en santé et en sécurité du travail fait-elle partie de vos priorités ?	14
Des publications pour vous aider à former votre main-d'œuvre en santé et en sécurité du travail	15

Introduction

Sensibiliser la main-d'œuvre et la former en santé et en sécurité du travail est sans contredit l'une des responsabilités les plus importantes du producteur agricole.

En plus de causer des souffrances morales et physiques et d'avoir des conséquences parfois dramatiques, les accidents du travail occasionnent des coûts qui peuvent mettre l'entreprise en péril.

Les producteurs agricoles doivent s'assurer que leur main-d'œuvre, qu'elle soit familiale ou embauchée, connaît les différents dangers présents dans les exploitations agricoles et les méthodes de travail sécuritaires. Il s'agit là d'une responsabilité d'autant plus importante que les statistiques révèlent que, depuis plusieurs années, le nombre d'accidents graves dans ce milieu est l'un des plus élevés.

On trouvera donc dans cette brochure des principes simples et facilement applicables qui aideront les producteurs agricoles à former leurs employés et les membres de leur famille en santé et en sécurité du travail. Car, après tout, s'occuper de sa main-d'œuvre, c'est encore la meilleure façon de s'occuper de son entreprise.

Ma main-d'œuvre, c'est mon affaire !

Les accidents du travail dans le secteur de l'agriculture

Des histoires vraies

L'activité agricole comporte des risques importants. Chaque année, des personnes meurent et d'autres subissent des blessures aux séquelles parfois importantes et permanentes. Qui n'a pas entendu l'une ou l'autre de ces tristes nouvelles qui font régulièrement la manchette ?

- Un homme de 65 ans est écrasé par le tracteur qu'il conduisait.
- Un adolescent se mutile en essayant de débloquer une fourragère.
- Un agriculteur et son employé sont trouvés inconscients dans une préfosse à lisier.
- Un ouvrier est enseveli dans un silo à grains.

La formation pointée du doigt

Parmi les causes d'accident les plus souvent mentionnées, le manque de formation en santé et en sécurité du travail vient en tête de liste. Dans la plupart des cas, on a constaté que les accidents auraient pu être évités si les travailleurs avaient été informés :

- des dangers ou des risques présents à la ferme;
- des méthodes de travail sécuritaires;
- des équipements et moyens de protection nécessaires pour accomplir le travail en sécurité;
- des principales règles de sécurité.

Une situation préoccupante

Entre 1989 et 2000, dans le secteur de l'agriculture au Québec :

- 242 personnes ont perdu la vie;
- 70 % des décès ont été causés par des tracteurs et d'autres types de machines.

Jeunes et moins jeunes au premier rang


Toutes proportions gardées, les jeunes se blessent davantage au travail que leurs aînés dans le secteur de l'agriculture. Plus d'une réclamation professionnelle sur trois à la CSST est soumise par des jeunes de 24 ans ou moins.

De plus, les statistiques révèlent une proportion quatre fois plus élevée de traumatismes mortels chez les travailleurs âgés de plus de 60 ans que chez les personnes âgées de 15 à 59 ans.

Sources : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole et CSST, Service de la statistique.

Des coûts et des conséquences pour tout le monde

Bien qu'il ne soit pas toujours possible de les chiffrer, les conséquences d'un accident du travail touchent tout le monde. En plus d'avoir de graves répercussions sur le plan humain, un accident du travail à la ferme peut avoir des effets beaucoup plus importants sur le plan financier qu'il n'y paraît de prime abord. Pour les évaluer, il faut tenir compte de tous les coûts, directs ou indirects, que l'accident entraîne (voir le tableau à la page suivante).

	<p>Coûts directs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prime versée à la CSST • Prime versée à une compagnie d'assurance
	<p>Coûts indirects (quelques exemples)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achat et réparation d'équipement • Formation de remplaçants • Diminution de la production

Les coûts réels sont plus élevés qu'il n'y paraît de prime abord. Une recherche a permis de prouver que les coûts indirects d'un accident du travail sont aussi importants que ses coûts directs. Dans certains cas, ils peuvent même les dépasser largement.

Tableau des impacts humains et financiers d'un accident du travail

Partie visée	Répercussions sur le plan humain	Conséquences sur le plan financier
Employé	<ul style="list-style-type: none"> • Anxiété et stress accrus provoqués par l'incapacité de travailler • Apparition possible de problèmes familiaux • Possibilité d'abandon du travail 	<p>Coûts directs</p> <p>Partie du salaire non assuré</p> <p>Coûts indirects</p> <p>Diminution éventuelle du salaire due à la diminution des capacités</p>
Famille	<ul style="list-style-type: none"> • Peine, anxiété et stress accrus • Apparition possible de tensions familiales et conjugales 	Réduction éventuelle du revenu familial
Autres employés	<ul style="list-style-type: none"> • Malaise, inquiétude et panique • Tension et surcroît de travail 	Perte probable de revenu en cas d'arrêt de travail
Employeur	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de tensions possibles dans les relations du travail • Difficulté à recruter un travailleur qualifié • Stress, anxiété et surcroît de travail • Conséquences néfastes pour l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts salariaux <ul style="list-style-type: none"> - Salaire le jour de l'accident - Coûts entraînés par l'arrêt de travail des autres employés ou des travailleurs dont le travail dépend de celui de l'accidenté ou de la machinerie endommagée • Coûts du matériel endommagé • Coûts administratifs <ul style="list-style-type: none"> - Frais généraux liés à l'accident - Embauche d'un remplaçant • Augmentation des coûts de production <ul style="list-style-type: none"> - Remplaçant (période de formation, productivité moindre au début) - Baisse possible de productivité du travailleur accidenté à son retour
Société	<ul style="list-style-type: none"> • Non-participation de l'accidenté à la vie économique, sociale et politique • Perte d'investissements (éducation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts sociaux supplémentaires pour la réintégration du travailleur accidenté • Aide financière de l'État sous forme de revenu supplémentaire

Source : Adapté à partir d'un texte de Jacques Cousin, Direction de l'actuariat, CSST.

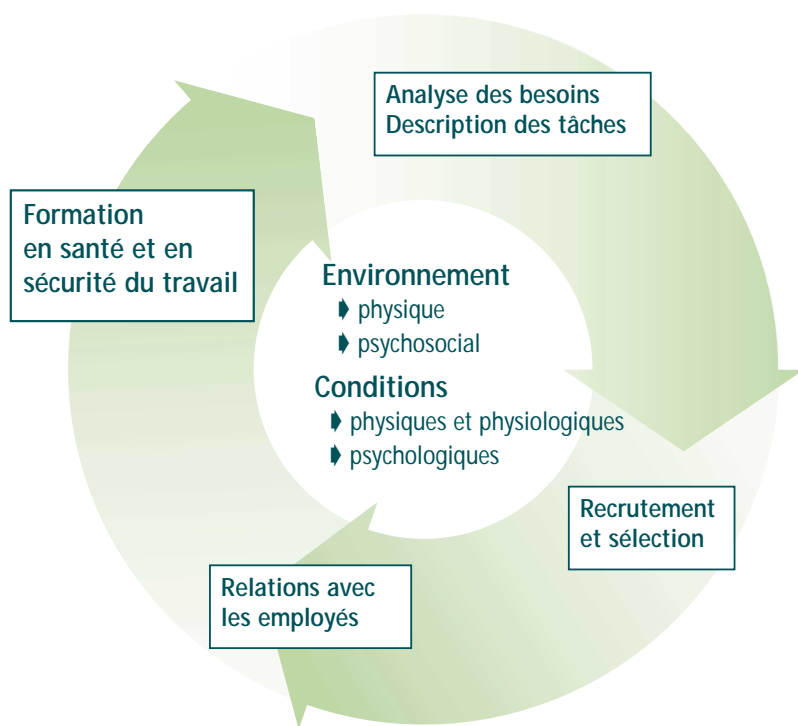
La formation de la main-d'œuvre en santé et en sécurité du travail : un rouage essentiel de la gestion d'une entreprise agricole

Pour évaluer le rendement d'une exploitation agricole, il faut non seulement tenir compte de ses résultats financiers, mais aussi de la qualité de sa main-d'oeuvre.

Depuis quelques années, le secteur de l'agriculture vit une pénurie de main-d'oeuvre. Un des moyens pour conserver la vôtre, c'est de la protéger des risques d'accidents en lui assurant une bonne formation en santé et en sécurité du travail. Une entreprise pouvant procurer un milieu de travail sain, sécuritaire et confortable augmente ses possibilités de recruter et de retenir une main-d'oeuvre qualifiée.

La figure suivante illustre bien l'interrelation entre la santé et la sécurité du travail et les principales activités de gestion des ressources humaines.

Intégration de la santé et de la sécurité du travail dans la gestion des ressources humaines



Source : La figure reproduite ici est une adaptation tirée de *La gestion des ressources humaines au seuil de l'an 2000*, DOLAN, Shimon L., et Randall S. SCHULER, 1995.

La formation en santé et en sécurité du travail : un premier pas vers la prévention

La formation en santé et en sécurité du travail : une responsabilité importante

Qu'il s'agisse de main-d'oeuvre familiale ou embauchée, c'est au producteur agricole que revient la responsabilité de donner, dès le premier jour, et de façon continue, toutes les consignes de sécurité. Il doit s'assurer qu'en tout temps, sa main-d'oeuvre peut exécuter sans risque les tâches qui lui sont confiées.

De la formation en tout temps

Attention ! Ce n'est pas parce qu'on travaille depuis longtemps dans une ferme qu'on ne risque pas d'avoir un accident. Les équipements évoluent et les méthodes de travail changent. Il est donc essentiel de se tenir constamment à jour, quel que soit le nombre de ses années d'expérience.

C'est rentable et à la portée de tous !

La formation est un processus simple, continu et à la portée de tous. Elle constitue un véritable investissement. Le temps consacré à la formation porte des fruits, car l'employé peut exécuter efficacement et sans risque le travail pour lequel il a été engagé.

Première étape : sensibilisation aux dangers présents à la ferme

Objectifs

Démontrer l'importance que vous accordez à la santé et à la sécurité du travail.

Sensibiliser la main-d'oeuvre aux dangers présents à la ferme.

Quoi faire

Expliquer clairement et simplement que la santé et la sécurité du travail constitue l'une de vos priorités.

Vérifier dans quelle mesure votre main-d'oeuvre est sensibilisée aux divers risques que comporte le travail dans une exploitation agricole.

Indiquer, de façon générale, où sont les sources de danger dans votre exploitation.

Pour vous aider dans votre démarche de sensibilisation aux dangers présents à la ferme, procurez-vous l'affichette *Cherchez les erreurs à la ferme* à la CSST.

Deuxième étape : formation et information sur les méthodes de travail sécuritaires

Objectif

S'assurer que la main-d'œuvre connaît :
les méthodes de travail et les consignes de sécurité liées à chaque tâche;
les équipements et les moyens de protection nécessaires permettant d'accomplir
ces tâches en toute sécurité.

Quoi faire

Montrer comment exécuter les tâches et utiliser les équipements de protection
de manière sécuritaire.

Demander ensuite à l'employé d'accomplir lui-même ces tâches et superviser
attentivement chacune des opérations.

Insister sur les gestes à éviter par rapport à chaque tâche ou à l'équipement utilisé.
Inciter le travailleur à poser des questions et prendre le temps de lui répondre.
Indiquer au travailleur à qui il peut s'adresser s'il a besoin d'aide.

Pour vous aider

Un exemple concret des consignes de sécurité à respecter pour l'épandage du fumier
(voir la page 11).

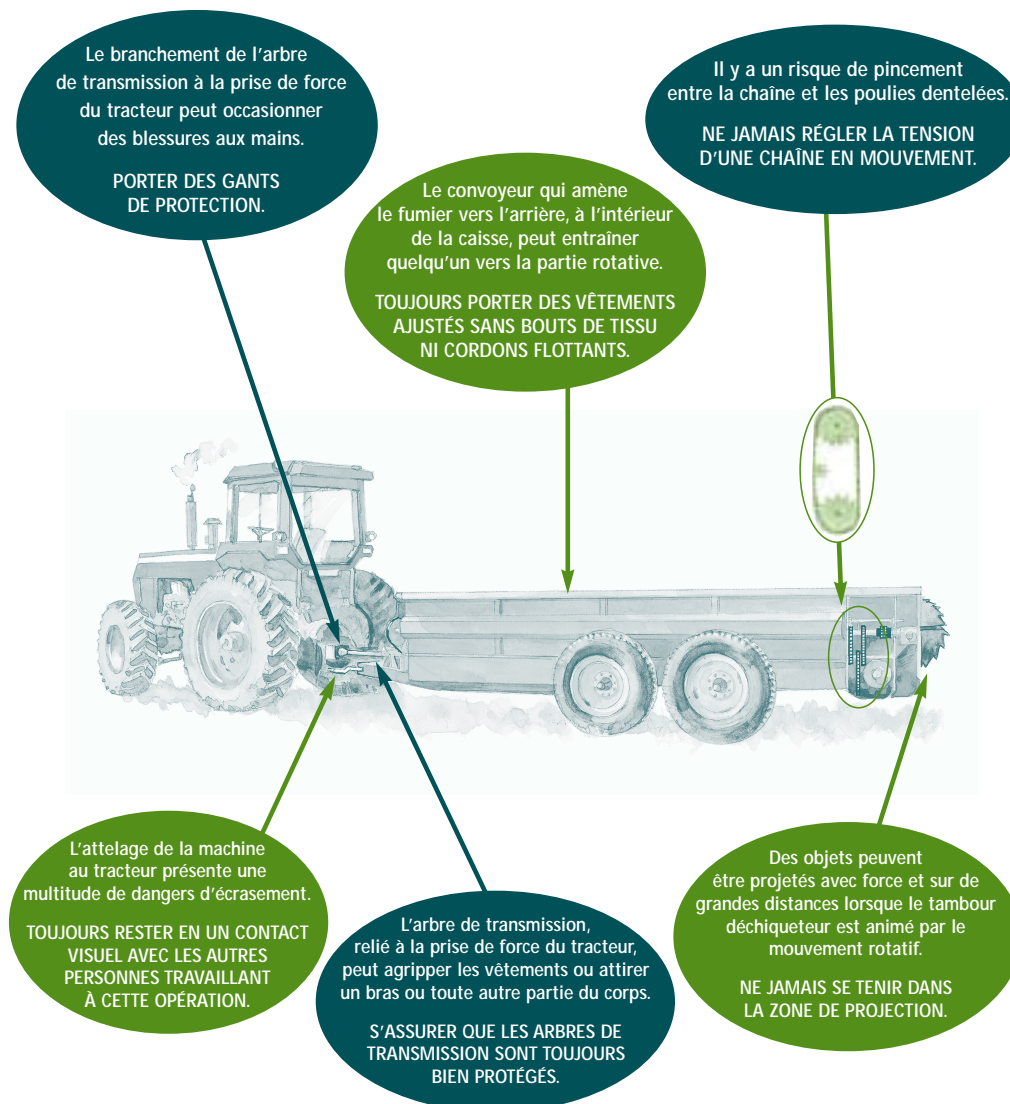
Une série de publications expliquant, en termes clairs et simples, les différents risques
présents dans le secteur de l'agriculture et la meilleure manière de les éviter
(voir la page 15).

Attention !

Accorder une attention particulière aux tâches à risque élevé : entretien
des machines, conduite du tracteur, travail en espace clos, travail en
hauteur, épandage de pesticides, etc.

L'épandage de fumier : où sont les dangers ?

Dans cette illustration, vous trouverez les principaux dangers liés
à l'épandage de fumier et les consignes de sécurité qui s'y appliquent.



Troisième étape : supervision continue de la main-d'œuvre

Objectifs

S'assurer que la main-d'œuvre respecte les méthodes de travail et les consignes de sécurité.

Mettre en œuvre un processus de suivi en santé et en sécurité du travail.

Quoi faire

Donner l'exemple en respectant soi-même les méthodes de travail et les consignes de sécurité.

Superviser la main-d'œuvre pour s'assurer qu'elle :
utilise convenablement les équipements de protection;
manipule et entretient correctement les outils;
utilise des méthodes de travail sécuritaires.

Inciter la main-d'œuvre à vous signaler les problèmes et les dangers observés dans l'exploitation.

Adopter, en collaboration avec la main-d'œuvre, une démarche préventive qui consiste à déceler les sources de danger et à corriger ou à contrôler les situations dangereuses.

Pour vous aider

Un exemple de fiche de prévention à utiliser pour résoudre des problèmes de santé et de sécurité du travail (voir la page 13).

Le *Guide de prévention en milieu de travail à l'intention des entreprises agricoles* explique, avec plusieurs exemples concrets à l'appui, la démarche à adopter pour mettre sur pied un programme de prévention dans votre exploitation.



Fiche de prévention

Nom de la ferme : **Ferme Despars**

Fiche préparée par : **Yvan Despars**

Date : **Sept. 1999**

N° de la fiche : **1**

IDENTIFIER
CORRIGER

Décrire le danger ou le problème : **exposition aux gaz toxiques de la préfosse à lisier, porcherie 2**

Correctifs à apporter	Nom du responsable et date limite	Remarques
• Installer un cadenas sur la porte du local de la préfosse	Jacques Immédiatement	
• Installer sur la porte une affiche « accès interdit, gaz toxiques »	Jacques - Octobre 1999	
• Installer un garde-corps autour de la préfosse	Jacques - Octobre 1999	Hauteur de 1 m et lisse intermédiaire
• Rendre sécuritaire l'accès aux commandes de la pompe	Yvan - Octobre 1999	Changer les commandes de place
• Informer les travailleurs sur les risques d'intoxication et leur donner les consignes nécessaires	Yvan - Octobre 1999	Leur laisser la brochure « Les fosses à lisier, des bombes sournoises »
• Si la pompe ne peut être retirée de la préfosse, établir une procédure d'entrée dans la préfosse et se procurer l'équipement de protection nécessaire	Jacques - Octobre 1999	Préparer la procédure

CONTRÔLER

Moyens à prendre pour contrôler la situation	Nom du responsable et fréquence	Remarques
• S'assurer que la porte du local de la préfosse est toujours verrouillée	Yvan - en continu	
• Informer tout nouvel employé sur les dangers reliés à la préfosse	Yvan - en continu	Dès le premier jour de travail
• Faire l'entretien préventif de la pompe	Jacques	Selon les indications du fabricant
• Réévaluer la situation après avoir apporté les correctifs	Yvan - Décembre 1999	

La formation en santé et en sécurité du travail fait-elle partie de vos priorités ?

Le questionnaire suivant vous aidera à évaluer vos forces et vos faiblesses en matière de formation et d'information sur la santé et la sécurité du travail.

Est-ce que je donne de la formation et de l'information sur la santé et la sécurité du travail ?

	OUI	NON	EN PARTIE
● Je préviens les travailleurs, les fournisseurs et les visiteurs des risques auxquels ils s'exposent eux-mêmes ou qu'ils peuvent faire courir à d'autres, notamment aux enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
● Je les informe des règles à respecter et des précautions à prendre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
● Je respecte moi-même les règles de sécurité que je préconise dans mon entreprise (port de l'équipement de protection, techniques de travail).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
● Je m'assure que chacun est capable d'exécuter de façon sécuritaire le travail demandé. Au besoin, je donne la formation nécessaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
● J'établis une méthode de surveillance adéquate pour toute personne appelée à travailler seule.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
● J'établis et je fais respecter une méthode sécuritaire précise pour le travail en espace clos (fosse, silo ou puits).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
● Je m'assure avant que quelqu'un commence un travail qu'il comprend ce que je lui demande et qu'il est capable de le faire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
● J'ai des façons de rappeler mes messages de prévention : affichage, avertissements verbaux, signaux de danger.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
● J'encourage mes employés à me rapporter les dangers qu'ils observent et je discute avec eux des mesures de prévention à prendre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mon objectif : m'assurer que le travail se fait de la meilleure façon possible.

Des publications pour vous aider à former votre main-d'œuvre en santé et en sécurité du travail

Les fosses à lisier, des bombes sournoises
DC 300-430

Gaz de lisier et de fumier; guide de prévention des intoxications
DC 200-16192

La sécurité des enfants à la ferme, un investissement pour l'avenir
DC 300-413

Ne vous laissez pas mettre en pièces (les pièces en mouvement)
DC 300-416 (01-12)

Travailler sans douleur, c'est pensable !
DC 300-412

Faites la lumière sur les espaces clos
DC 300-414

Utiliser l'ammoniac anhydre en toute sécurité
DC 300-432

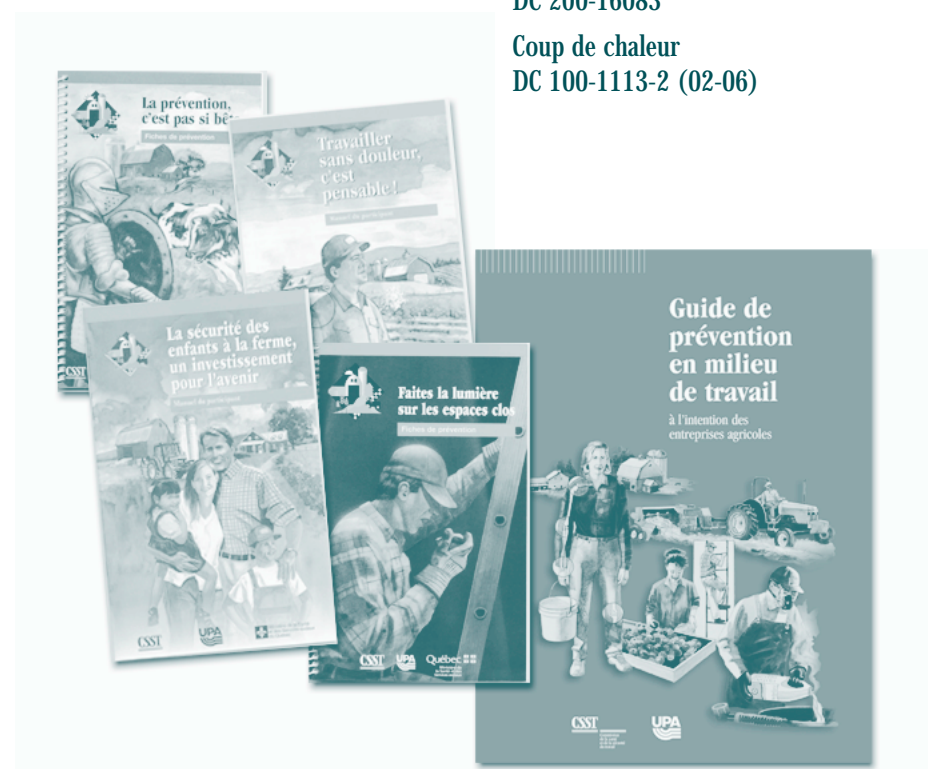
Pesticides en agriculture
DC 300-411

La prévention, c'est pas si bête
DC 300-415

Un renversement de tracteur, c'est si vite arrivé
DC 100-1111-1

Guide de prévention en milieu de travail à l'intention des entreprises agricoles
DC 200-16083

Coup de chaleur
DC 100-1113-2 (02-06)





Vice-présidence à la programmation
et à l'expertise-conseil

DC 300-417 (03-01)